

FIN DE L'AVEC EN LIMOUSIN

Lors du Conseil de Surveillance de l'AVEC en Limousin du 3 mai dernier, le Président de cette instance, représentant du Président de Région, annonçait que le Conseil Régional arrêterait de financer l'AVEC en Limousin à partir du 1er janvier 2018. Le Directoire de l'AVEC ayant pris acte de cette décision, s'est vu obligé d'annoncer l'arrêt pour raisons économiques des activités de l'AVEC en Limousin. Le 06 juillet dernier, l'Assemblée Générale Extraordinaire a voté la dissolution de l'agence.

Le 1er janvier 2018, l'AVEC en Limousin ne mènera plus d'actions mais ses activités auront une continuité au sein d'autres structures :

- Les services du Parc de matériel seront repris par l'association APMAC Nouvelle-Aquitaine de Saintes qui créera sa première antenne à Limoges dès le 1er janvier. Les ateliers resteront accessibles au 25, rue Charpentier à Limoges. À partir de cette date les réservations et les demandes d'informations se feront auprès de l'APMAC.
- « culture-en-limousin.fr » et « GéoCulture – Le Limousin vu par les artistes » vont se fondre dans un service numérique culturel créé au sein de la Direction de la Culture du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine afin de bâtir et proposer un nouveau projet. Le service « culture-en-limousin.fr » ne sera plus en ligne à partir du 1er janvier 2018 mais « GéoCulture – Le Limousin vu par les artistes » restera accessible sur geoculture.fr.
- Une antenne de l'A., Agence Culturelle Nouvelle-Aquitaine, sera créée à Limoges et reprendra notamment des missions d'accompagnement des acteurs culturels tout en apportant d'autres services. Cette antenne sera située dans les locaux actuels de l'AVEC en Limousin au 27, boulevard de la Corderie.

Le Directoire de l'AVEC en Limousin et l'ensemble du personnel de l'agence remercient ses usagers et ses partenaires pour leur soutien et tiennent à exprimer la fierté qu'ils ont eu à travailler pour les acteurs culturels du Limousin.

Le Directoire de l'AVEC